

Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgence AFGSU 2

Formation Concept agréée, Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences de l'Yonne
Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences modifié le 1er juillet 2019

Objectifs : Acquérir les connaissances nécessaires à :

L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique. La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Module I : prise en charge des urgences vitales.
Identifier un danger et mettre en œuvre une protection adaptée à la situation.

Réaliser une alerte adaptée à la situation rencontrée. Construire un bilan synthétique vital et circonstanciel.

Identifier une situation à caractère vitale, réaliser les actions adéquates face à :

- ⇒ Une hémorragie
- ⇒ Une obstruction des voies aériennes
- ⇒ Un trouble de la conscience
- ⇒ Un arrêt cardio-respiratoire chez l'adulte et l'enfant

S'approprier les modalités d'utilisation du défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel de monitoring, oxygénothérapie permettant d'initier les soins d'urgence et d'anticiper la réanimation spécialisée.

Module II : prise en charge d'une urgence potentielle.

Identifier une urgence de gravité potentielle. Reconnaître les signes de gravité. Réaliser les gestes adéquats, et initier les soins d'urgence adaptés face à :

- ⇒ Un malaise (Accident Vasculaire Cérébral (AVC), douleur thoracique, hypoglycémie, sepsis)
- ⇒ Un traumatisme osseux
- ⇒ Un traumatisme cutané, brûlure
- ⇒ Un accouchement inopiné
- ⇒ Appliquer les règles d'hygiène élémentaires (mesures barrières).

Module III : les risques collectifs et situations sanitaires exceptionnelles (SSE)

- ⇒ Comprendre le concept de SSE.
- ⇒ Connaître le dispositif ORSAN et DRSEC. S'intégrer dans les plans de gestion des SSE.
- ⇒ Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés par armes de guerre et aux techniques du « DAMAGE CONTROL »
- ⇒ Être sensibilisé aux risques NRBC-E



Méthode pédagogique :

Pédagogie active
Mises en situation simulées

Modalité d'évaluation :

Réalisation de test en début et en fin de formation
Évaluation des connaissances et comportements acquis au travers de mises en situation.
Recueil de satisfaction des stagiaires



CESU 89 – Centre Hospitalier
n° SIRET 26890005700012
N° ACTIVITE 26890098089
2 boulevard de Verdun - 89000 AUXERRE
03.86.48.69.00 - 03.86.48.46.73
scesu89@ch-auxerre.fr

Public Concerné :

Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ; Aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social ; Assistants de régulation médicale ; Assistants médicaux ; Préleveurs sanguins en vue d'examen de biologie médicale ; Auxiliaires ambulanciers

Groupe de 8 à 12 participants

Durée de la formation :

3 jours, soit 21 heures

(3 X 7 heures)

De 8 heures à 16 heures

Coût de la formation :

508 €uros

Lieu de la formation :

Hôpital d'Auxerre
ou sur site à la demande

Dates

Contactez le secrétariat du CESU 89

INTERVENANTS :

MÉDECINS URGENTISTES, INFIRMIERS, AIDES SOIGNANTS, AMBULANCIERS, ENSEIGNANTS EXERÇANT DANS DES SERVICES D'URGENCES, DE RÉANIMATION ET AU SMUR ET TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN PÉDAGOGIE



Le CESU prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.

Contactez nous, afin d'étudier les différentes possibilités mises à disposition.

Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Durée de validité de l'attestation 4 ans



2024 :

Taux de satisfaction global : 100 %

Taux de réussite : 100 %

Taux d'abandon 0%

